



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS RELATIF A L'ACCES PAR LA VOIE DU DETACHEMENT AU CORPS DE TECHNICIEN D'ART EN FAVEUR DES FONCTIONNAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Procédure de catégorie B

En application de l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un accès, par la voie du détachement, au corps de technicien d'art en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi est prévu au titre de l'année 2026

Nombre de poste offert : 1.

Localisation des postes : Centre national des arts plastiques (CNAP), Paris (75).

Conditions d'admission à concourir :

- Avoir la qualité de fonctionnaire,
- Appartenir à l'une des catégories de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) définies à l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019, au 4 septembre 2024
- Justifier au 1^{er} janvier 2026 de quatre années au moins de service publics.

Modalités d'inscription :

Ouverture des inscriptions et date limite de dépôt des candidatures

Les inscriptions seront ouvertes **du 23 septembre 2026, 12 heures, au 23 octobre 2026, avant minuit.**

Pour s'inscrire, les candidats devront constituer et transmettre un dossier d'inscription complété et signé comprenant les documents suivants :

N°1 - La fiche d'inscription,

N°2 - Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033220318/)

N°3 - Dossier RAEP complété et signé

N°4 - Etat des services

Transmission du dossier de candidature

Le dossier de candidature est à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : pascale.obame@culture.gouv.fr.

En cas de difficulté dans la transmission par voie électronique, le dossier pourra être transmis par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de la culture
à l'attention de Madame Pascale OBAME,
BOETH 2026 - TA
SRH - SDPS – BRECOMEP,
182 rue Saint-Honoré, 75 001 Paris

Attention : tout dossier transmis incomplet ou hors délai ne pourra être pris en considération.

Ce dossier, ainsi qu'un guide d'aide au remplissage sont téléchargeables sur le site du ministère de la culture depuis le lien : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-metiers-d-art/technicien-d-art>

Nature et déroulement de la sélection :

Sélection et audition des candidats

Une commission effectuera une première sélection des candidats à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du 23 novembre 2026 en région Ile de France.

La liste du candidat retenu à l'issue des entretiens sera publiée sur le site du ministère de la culture (lien mentionné ci-dessus).

La date prévue de détachement est fixée au plus tard le 31 décembre 2026.

Calendrier de la procédure :

Inscriptions	Date d'ouverture	Le 23 septembre 2026
	Date de clôture	Le 23 octobre 2026
	pascale.obame@culture.gouv.fr	
Date limite de transmission du dossier de candidature		Le 23 octobre 2026
Date limite de transmission du dossier RAEP		Le 30 octobre 2026
Epreuve orale d'admission		A partir du 23 novembre en Ile de France
Résultats d'admission		A partir du 23 novembre 2026 https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-metiers-d-art/technicien-d-art

Pour obtenir davantage de renseignements, connectez-vous au site des concours du ministère de la culture accessible depuis le lien : <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels/filiere-metiers-d-art/technicien-d-art>